

RÉSOLUTION

GÉNÉRALE



PRÉSIDENT

Christophe AUVRAY

CO-PRÉSIDENT-E

Marie-Ange AUBRY

Jean-Luc DUSSOL

RÉDACTEUR-TRICE

Samir BERRAHO

Christelle BUTRAUD

Christophe MORLAT

David KILIC

Catherine AZAÏS

Le SNETAA-FO, premier syndicat de l'enseignement professionnel, réuni pour son 39e congrès national à Ronce-les-Bains du 08 au 11 juin 2026, s'inscrit pleinement dans les mandats de sa fédération la FNEC-FP-FO et de sa confédération la CGT-FO.

Ancré dans les valeurs historiques du syndicalisme laïc et indépendant, le SNETAA-FO s'engage à poursuivre le combat contre les attaques menées par les gouvernements successifs sur notre secteur et à redonner aux militants et plus largement à l'ensemble des personnels de l'enseignement professionnel **un chemin de revendications fermes et résolues pour les prochaines années, qui s'appuiera sur nos mandats renouvelés.**

Avant toute chose, le SNETAA-FO réaffirme les valeurs qui guident son action depuis 1948 :

- ① **défense constante de la laïcité, du caractère national de l'Éducation nationale, de l'égalité républicaine entre tous les territoires de la République ;**
- ② **indépendance stricte à l'égard de tout gouvernement, du patronat, des partis politiques et des religions ;**
- ③ **et surtout l'attachement indéfectible à la spécificité de l'enseignement professionnel sous statut scolaire public et laïc comme au statut spécifique des PLP.**

C'est le gage de la défense pleine et entière des droits, des intérêts matériels et moraux des PLP, titulaires, contractuels et plus généralement de tous les personnels de l'enseignement professionnel (CPE, AED, AESH...), quelles que soient les circonstances.

Le congrès demande l'arrêt des dispositifs visant à faire la promotion des formations de l'armée qui rentrent de plus en plus en concurrence avec nos formations. Il rappelle son attachement au mot d'ordre de Léon Jouhaux « pain, paix, liberté », essentiel dans le cadre de l'émancipation des jeunes de la voie professionnelle.

Le congrès du SNETAA-FO constate que depuis une dizaine d'années, les réformes et contre-réformes se succèdent dans notre secteur, sans jamais être évaluées et atteindre leurs buts affichés : développer l'attractivité de la voie professionnelle sous statut scolaire, garantir à chaque jeune un accès réel à la qualification, à l'emploi et à l'émancipation sociale, renforcer le métier de professeur de lycée professionnel. Pire, elles ont fait perdre le sens du métier et de leur mission à l'ensemble des personnels qui œuvrent au quotidien pour donner un avenir aux 650 000 jeunes qui choisissent le lycée professionnel.

La dernière **réforme Grandjean-Macron** n'a fait qu'aggraver la situation, semant confusion, perte de repères chez les élèves et les familles, dépit et colère chez les PLP, incompréhension des entreprises. Elle est source de désorganisation, de méfiance, de troubles et finalement de chaos dans le quotidien des PLP comme celui des DDFPT avec la création des bureaux des entreprises. Cette réforme réduit les heures d'enseignement dont nos jeunes ont pourtant, plus que d'autres besoin et promeut l'apprentissage aux modalités des formations inadaptées pour nos jeunes. Le congrès du SNETAA-FO dénonce ce gâchis financier à 1 milliard d'euros, pour faire pire que l'existant avec des taux d'absentéisme des élèves de près de 95 % pendant le parcours en Y, des diplômes déprofessionnalisés, une désorganisation des établissements et des examens qui ne créent que colère et désarroi dans les lycées

professionnels !

Le congrès du SNETAA-FO affirme que les dernières modifications très marginales de la réforme n'infléchiront pas sa trajectoire mortifère pour la voie professionnelle.

C'est pourquoi le congrès du SNETAA-FO maintient son exigence d'abrogation pure et simple de la réforme Grandjean-Macron de 2022.

Pour le SNETAA-FO, rien ne peut être envisagé sans avoir au préalable établi un diagnostic, c'est à dire un état des



lieux complet sur ce qui fonctionne ou ce qui dysfonctionne. Nous le réclamons depuis le début et nous continuerons à le revendiquer. D'ici là, le SNETAA-FO ne participera pas à un quelconque comité de suivi ou à quelques groupes de travail qui n'ont pour seul horizon que d'amender une réforme en cours et de gérer la pénurie. Rien ne doit se faire sans l'accord des PLP et donc du premier syndicat de la voie professionnelle, le SNETAA-FO.

Le congrès du SNETAA-FO ne peut pas accepter l'utilisation par certains

des derniers événements tragiques, pour remettre en cause à bas bruit les **PFMP**, marqueurs de la spécificité de l'enseignement professionnel sous statut scolaire et qui n'ont strictement rien à voir avec un stage de 3e ou de seconde GT. Demander la suppression des PFMP dans nos formations professionnelles n'a qu'une seule ambition, celle d'aboutir au lycée unique. Pour le SNETAA-FO, le combat à mener sur ce dossier est celui d'un encadrement des entreprises qui reçoivent nos jeunes, pour former pleinement des travailleurs qualifiés. Le SNETAA-FO défendra la pertinence des PFMP, spécificité de l'enseignement professionnel pour les élèves et leur suivi dans le respect de l'article 31 du statut des PLP.

Le congrès du SNETAA-FO dénonce la gestion chaotique de la correction dématérialisée des copies de bac pro cette année, imposée sans aucune concertation ni cadre national. Le SNETAA-FO ne peut se satisfaire de la réponse alambiquée et ambiguë envoyée aux recteurs à la suite de l'alerte donnée sous la forme d'un courrier de notre secrétaire général directement au ministre E. Geffray. L'an 1 de ce nouveau dispositif fait dans une impréparation totale, relève de la maltraitance pour nos collègues PLP correcteurs qui se retrouvent isolés. Le SNETAA-FO demande une réflexion concertée pour les corrections des copies dans le respect d'un cadre réglementaire. Il se tient aux côtés des PLP qui réclament de la considération pour leur métier, en toutes circonstances.

Le congrès du SNETAA-FO exige du ministère des mesures fortes sur les conditions de travail dans nos établissements. La violence, présente dans la voie professionnelle comme dans la société, s'installe et se banalise ce qui est intolérable. Devant l'inaction de l'administration, certains collègues résignés, acceptent l'insupportable. Le SNETAA-FO est aux côtés de tous les collègues qui refusent cette réalité inacceptable.

Le congrès du SNETAA-FO rappelle que les personnels ne doivent pas venir travailler avec la boule au ventre. Ces situations mettent à mal la qualité de leurs missions que les élèves sont en droit d'attendre du service public de l'École. Le congrès du SNETAA-FO exige la mise en place d'un groupe de réflexion sur la violence avec tous les acteurs de la voie professionnelle. Il devra aboutir à des décisions résolues et donner tous les moyens de leur mise en œuvre pour contrer tous les faits qui détériorent nos conditions de travail en accordant systématiquement la protection fonctionnelle.

Le congrès du SNETAA-FO considère que les moyens donnés à l'éducation prioritaire sont indispensables à tous les établissements de l'Éducation nationale qui dispensent des formations professionnelles sous statut scolaire et exige leur intégration ou leur réintégration dans le dispositif.

Le congrès du SNETAA-FO s'inquiète de la **baisse démographique** qui agit déjà dans le premier degré et aura des conséquences très fortes dans quelques années sur la voie profes-

sionnelle. Le congrès du SNETAA-FO dénonce le manque de place d'accueil dans les LP à l'horizon 2030 qui de fait va empêcher plusieurs dizaines de milliers d'élèves en fin de 3ème à s'orienter au LP. Le congrès du SNETAA-FO refuse cette logique comptable qui consiste à faire coïncider la baisse du nombre d'élèves avec la réduction annoncée des postes dans la voie professionnelle. Le congrès du SNETAA-FO considère que le ministère doit se saisir de cette opportunité pour maintenir les divisions et favoriser les cours à effectifs réduits. Le SNETAA-FO dénonce le surbooking dans les classes de lycées professionnels. Le congrès du SNETAA-FO réclame au ministère pour tous les jeunes, un véritable **plan d'orientation** digne vers la voie professionnelle. Il demande que les PLP soient reconnus comme des acteurs incontournables de l'accompagnement à l'orientation en collège vers le lycée professionnel sur la base du volontariat et rémunérés.

Le congrès du SNETAA-FO déplore la frilosité du ministère dans la **création de diplômes nationaux** attractifs qui répondent aux nouveaux besoins et à ceux qui viendront. C'est ainsi que la voie professionnelle au sein de l'Éducation nationale pourra prospérer et motiver les jeunes au sortir du collège. Le congrès du SNETAA-FO exige que l'offre de formations soit diversifiée dans tous les établissements, du CAP à la licence professionnelle sans se limiter aux stricts besoins des entreprises.

Le CAP doit faire l'objet d'un traitement



particulier et son développement ne doit pas être freiné par le ministère, les rectorats voire les chefs d'établissement au prétexte d'une idéologie dépassée selon laquelle seul le bac pro est insérant ou donne au jeune une qualification : le CAP est le premier diplôme qualifiant reconnu par les conventions collectives.

L'obstination du Président de la République relayée par le ministère à développer l'apprentissage en CAP comme en bac pro est absurde alors même que les entreprises refusent de prendre en charge nos jeunes dans cette modalité de formation : le congrès du SNETAA-FO exige l'ouverture des CAP ou bac pro systématiquement sous statut scolaire.

Le congrès du SNETAA-FO, tout en réaffirmant son attachement à l'enseignement adapté, rappelle que la voie professionnelle est une opportunité pour les jeunes porteurs de handicap, à besoins éducatifs particuliers ou allophones grâce à la spécificité de sa pédagogie. Mais il rappelle que rien ne peut se faire sans un projet d'intégration et sans que, les PLP et CPE soient formés à recevoir ces jeunes et que les moyens matériels, humains soient mis à leur disposition. Ainsi, le congrès du SNETAA-FO exige un plan de recrutement d'AESH formés et titularisés en catégorie B de la fonction publique, au sein d'un corps spécifique et un plan de formation des PLP volontaires.

La situation actuelle de la voie professionnelle rend difficile l'exercice du métier des PLP et n'encourage pas leur recrutement. Le congrès du SNETAA-FO exige une véritable **reconnaissance du statut du PLP**, corps spécifique pour un enseignement spécifique, par l'octroi d'une bonification indiciaire. Avec sa fédération, il revendique la revalorisation de la valeur du point d'indice (augmentation de 32,7 % afin de compenser la perte du pouvoir d'achat accumulée depuis 2000, à minima de 10 %), l'ouverture de négociations pour l'amélioration de toutes les grilles indiciaires et le rétablissement de l'indexation des salaires sur l'inflation.

Le congrès du SNETAA-FO exige

le **recrutement massif de PLP** qui doivent bénéficier d'une formation qui leur est propre. Le recrutement d'agents contractuels semble devenir la norme. Le congrès du SNETAA-FO s'y oppose et exige leur titularisation.

La mobilité des PLP souffre toujours d'un traitement par le mépris de la part de la direction générale des ressources humaines qui ne cesse de l'utiliser comme variable d'ajustement. Le congrès du SNETAA-FO rappelle que le mouvement de poste à poste au niveau national demeure la meilleure réponse aux demandes désespérées de mutation de la part des collègues qui souffrent des blocages orchestrés aux plus hauts niveaux de décision tant ministériel que rectoral.

Avec sa confédération et sa fédération, **le SNETAA-FO** réaffirme sa revendication centrale d'abrogation de **la réforme Macron-Borne** et son refus de la retraite par points ou par capitalisation ; le décalage de l'application de la réforme des retraites ne relevant que de l'enfumage politicien. Le congrès du SNETAA-FO refuse la fatalité du départ à la retraite à l'âge de 64 ans et réaffirme le mandat de Force Ouvrière en la matière : le départ à 60 ans, avec 37,5 annuités sans décote !

Avec sa fédération qui a refusé de signer l'accord instaurant **la PSC (protection sociale complémentaire)**, le SNETAA-FO demande la réouverture de négociations, notamment sur la base de la liberté du choix, le couplage santé/prévoyance et une solidarité plus importante entre les agents.

Les militants du SNETAA-FO réunis en congrès national, ont décidé de la ligne directrice pour les années à venir par ses mandats renouvelés.

Le premier mandat est celui de l'unité. Il nous engage à agir efficacement pour les PLP et l'ensemble des personnels de l'enseignement professionnel, en nous appuyant sur un SNETAA-FO fort, capable de porter leur voix.

Notre objectif est de construire un avenir meilleur : préserver le corps des PLP, maintenir l'enseignement professionnel sous statut scolaire



public et laïc, et garantir aux jeunes une formation de qualité, sanctionnée par des diplômes nationaux, qui favorisent leur insertion professionnelle et citoyenne.

C'est aussi, mener les combats pour conserver la spécificité de l'enseignement professionnel, de nos pédagogies de projet et des PFMP, de notre corps d'enseignement (les PLP) et de nos établissements spécifiques.

À quelques mois des élections professionnelles, le congrès national du SNETAA-FO appelle également ses militants et sympathisants à tout mettre en œuvre pour réussir celles-ci.

Avec un SNETAA-FO, libre et indépendant, on se retrouve plus forts, plus déterminés, pour continuer sans relâche à mener nos justes combats, sans démagogie, sans mensonge, sans trahison et sans fatalisme.

En avant avec le SNETAA-FO ! Ensemble, nous GAGNERONS !

RÉSULTAT DU VOTE

CONTRE : 5

ABSTENTION : 0

POUR : 195